

## **Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées**

### **(PCPE Adultes autistes)**

Imp. Annexe de la Mairie -1er étage – 6 square Mendès France –  
30 110 La Grand Combe  
07 88 34 49 37 - [pcpe@unapei30.fr](mailto:pcpe@unapei30.fr)

### **Vous avez entre 18 ans et 60 ans, vous êtes autiste diagnostiqué ou non et vous voulez aller au bout d'un projet :**

- Vous vivez chez un tiers et vous souhaitez trouver un logement indépendant
- Vous ne savez pas comment trouver un travail
- Vous n'avez aucun accompagnement en structure adaptée
- Vous êtes isolé(e) et vous voulez une vie sociale (association sportive, culturelle, groupe de discussions, atelier loisirs...)
- Vous avez besoin d'aide pour monter un dossier à la MDPH
- Vous voulez être accompagné(e) dans un diagnostic d'autisme

### **Vous êtes aidants d'un adulte autiste :**

- Vous rencontrez des difficultés à trouver une orientation dans une structure adaptée
- Vous voulez que votre jeune puisse vivre « sa vie » en dehors du domicile familial
- Vous cherchez des solutions de répit

### **Vous êtes un partenaire, une structure :**

- Vous préparez une réorientation
- Vous voulez prévenir toute rupture de parcours

## Les missions du PCPE Adultes autistes

- Trouver avec la personne et/ou sa famille, une réponse adaptée à ses besoins
- Assurer la continuité des parcours et éviter les situations de rupture
- Favoriser l'intégration sociale et professionnelle

## Prestations proposées

- Demande d'orientation après évaluation (Foyer de vie, ESAT...)
- Inscription dans une association (culturelle, sportive...)
- Travail autour des habiletés sociales (prendre le bus, se repérer en ville, faire des courses...)
- Accompagnement dans les démarches administratives (RQTH, logement...)
- Job coaching (Recherche de stages, réalisation de CV et lettres de motivations, entraînements aux entretiens...)
- Accès aux soins
- Accompagnement des entreprises dans l'accueil des personnes autistes
- Évaluation diagnostique en lien avec le CRA (Centre Ressource Autisme)

## **Pôle de Compétences et de prestations Externalisées**

### **(PCPE Unapei 30)**

1 Place du Marché – Bât. Les Arches - 30700 Saint-Quentin-la-Poterie  
07 88 34 49 37 - pcpe@unapei30.fr

### **À qui s'adresse le PCPE ?**

Le PCPE s'adresse à des personnes en situation de handicap, âgées de 3 à 60 ans, vivant à domicile ou en structure, n'ayant pas de solution adaptée à leur situation et risquant une rupture de parcours. Le PCPE soutient et accompagne les aidants (familles, fratries, familles d'accueil...).

Le PCPE agit sur les territoires d'Alès et de Bagnols-sur-Cèze.

### **Pourquoi solliciter le PCPE ?**

Le PCPE est mobilisé quand la personne en situation de handicap est :

- sans accompagnement partiel ou total
- dans l'attente d'une orientation vers un établissement ou un service médico-social
- dans une période de transition vers un établissement ou un service
- lorsque l'aidant est en difficulté

## Les missions du PCPE

- **Organiser une prise en charge** transitoire ou pérenne pour des personnes n'ayant pas de réponse adaptée à leurs besoins.
- **Assurer la continuité des parcours** et éviter les situations de rupture.
- **Mobiliser l'ensemble des acteurs** sociaux, sanitaires, médicosociaux et du droit commun autour de la personne accompagnée pour un maintien sur son lieu de vie ou une orientation vers une structure adaptée.

## Le parcours PCPE

1. **Saisie du PCPE** : Familles et partenaires remplissent la fiche saisine et l'envoient à la MDPH. Une fois la demande validée, la MDPH renvoie le dossier à l'équipe PCPE pour accord, puis émet une notification obligatoire pour 6 mois.
2. **Premier contact** : le 1<sup>er</sup> contact vise à recueillir les attentes et les besoins de la personne accompagnée puis à prendre rendez-vous pour une première visite à domicile. Après cette visite, un premier plan d'action est proposé.
3. **Mise en œuvre du Projet d'Accompagnement Individualisé (PAI)**: le contrat d'accompagnement, le livret d'accueil et la charte des droits sont remis. Le PAI est élaboré et mis en œuvre. Une évaluation est faite à 6 mois et détermine une sortie du PCPE ou un renouvellement des prestations pour 6 mois maximum.

## Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile

(SESSAD Unapei 30)

1 place du marché - Bâtiment Les Arches - 30700 Saint-Quentin-la-Poterie  
07 88 34 49 37 - [sessad@unapei30.fr](mailto:sessad@unapei30.fr)

Le SESSAD (Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile) accompagne **17 jeunes âgés de 3 à 20 ans**, présentant une déficience intellectuelle moyenne et/ou un Trouble neuro-développemental, sur le territoire de Bagnols-sur-Cèze.

Depuis septembre 2019, il peut accueillir des jeunes présentant un TSA sur le secteur d'Alès. L'admission est soumise à une notification par la CDAPH.

### Activités et prestations proposées

Les prestations suivantes peuvent être proposées à la Personne accompagnée :

- **Mise en place d'un projet d'accompagnement individualisé (PAI)**, basé sur les capacités, les besoins et les attentes de la Personne accompagnée
- **Accompagnement dans les actes de la vie quotidienne** par une équipe pluridisciplinaire en relation avec la famille et/ou le(s) représentant(s) légal/aux de la Personne accompagnée.
- **Propositions d'ateliers, d'activités, de loisirs et de sorties** (selon l'organisation du service)
- **Accompagnement dans l'exercice de la liberté d'expression et de culte.**
- **Accompagnement dans la vie affective**, le maintien des relations familiales et amicales
- **Accompagnement pour l'autonomie** de la gestion des ressources
- **Accompagnement des familles**

## Équipe Mobile d'Appui Médico-Social

### à la Scolarisation

(EMAS)

1 place du marché – Bât. Les Arches - 30700 Saint-Quentin-la-Poterie  
07 88 34 49 37 – [emas@unapei30.fr](mailto:emas@unapei30.fr)

L'équipe médico-sociale est au service des établissements scolaires (secteur d'Alès et de Bagnols-sur-Cèze) pour la mise en place des prestations suivantes :

- **Participation à des actions de sensibilisation** aux handicaps pour les professionnels des établissements scolaires
- **Mise en place d'actions collectives de sensibilisation** « autour du handicap » auprès des élèves et de leurs familles
- **Appui et conseil** à un établissement scolaire en cas de difficulté avec un élève en situation de handicap, qu'il bénéficie ou non d'un AESH
- **Être à disposition de l'équipe** pluridisciplinaire de la MDPH

### Prestations proposées

- **Information et sensibilisation des équipes** sur les Troubles du Neuro-Développement (Trouble du Spectre Autistique, Trouble Déficitaire de l'Attention avec ou sans Hyperactivité, DYS) et leurs prises en charge en milieu ordinaire (échanges et réflexion autour d'outils disponibles, comprendre ensemble un comportement problème...);
- **Accompagnement des équipes éducatives et/ou pédagogiques** en cas de difficulté repérée auprès d'un élève en situation de handicap, notifié MDPH ou en voie de l'être.
- **Organisation de temps de sensibilisation** dans les classes : tables rondes, films, parcours sensoriels, etc.

- **Unité d'Enseignement Maternelle Autisme**
  - **(UEMA Unapei 30)**

- Chemin des écoles - 30140 Boisset-et-Gaujac  
07 87 87 00 27 - [uema@unapei30.fr](mailto:uema@unapei30.fr)

- L'UEMA accompagne 7 enfants de 3 à 6 ans présentant des troubles du spectre de l'autisme et n'ayant pas ou peu développé de communication verbale.
- Les enfants sont présents à l'école sur le même temps que les autres élèves de leur classe d'âge, pour les temps consacrés aux apprentissages et à l'accompagnement médico-social.